

Chrétien-Henri SCHELTENS.

J. Declercq,
Fleurus, avril 2008.

Chrétien-Henri Scheltens, fils de Laurent et de Marie-Thérèse Vereycken, naquit à Bruxelles le 15 octobre 1790.

Le 16 juin 1804, il s'engage comme pilotin sur le bateau Le Coq, dirigé sur Boulogne. En 1805, à la déclaration de guerre de l'Autriche, il revient à Anvers et sert sur le brick Le Vaillant puis sur Le Courrier.

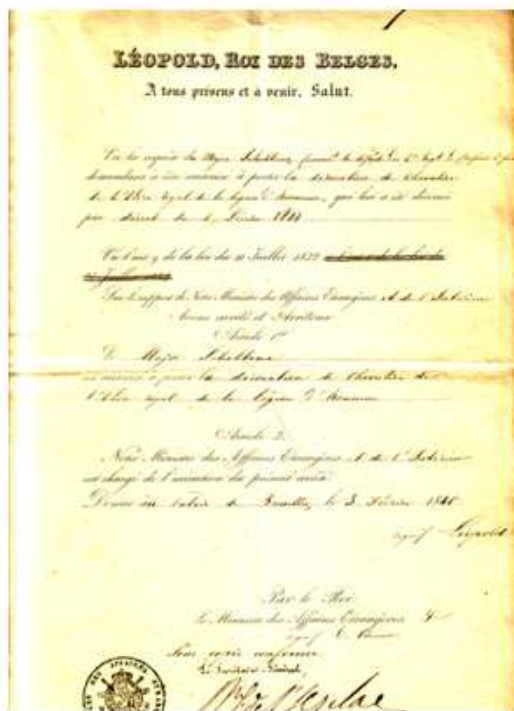
En 1806, il est incorporé dans le régiment des fusiliers-grenadiers de la Garde Impériale avec lequel il reçoit le baptême du feu à Heilsberg le 10 juin 1807.

Après cette campagne, son régiment part pour l'Espagne et, à Somo-Sierra, soutient les lanciers polonais. Après l'affaire de La Corogne, il rentre en France pour rapidement rejoindre la Grande Armée pour aller combattre les Autrichiens à Essling puis à Wagram. Le 8 janvier 1810, il est nommé caporal. Il deviendra sergent en 1811).

Nouveau retour en Espagne, où il est blessé de deux balles à la fesse.

Le 24 juin 1812, il passe le Niémen. Il avait quitté l'Espagne le 22 mars. Il écrit dans ses « Mémoires » : « *Il faut avoir fait ces guerres de l'Empire pour pouvoir se former une idée de ce que l'homme peut supporter* ».

En 1813, il passe aux Grenadiers à Pied de la Garde, avec lesquels il fait la campagne de Saxe et celle de France. Il fut parmi ceux qui transportèrent le corps du maréchal Bessière dans une auberge après qu'il eût été tué d'un coup de boulet.

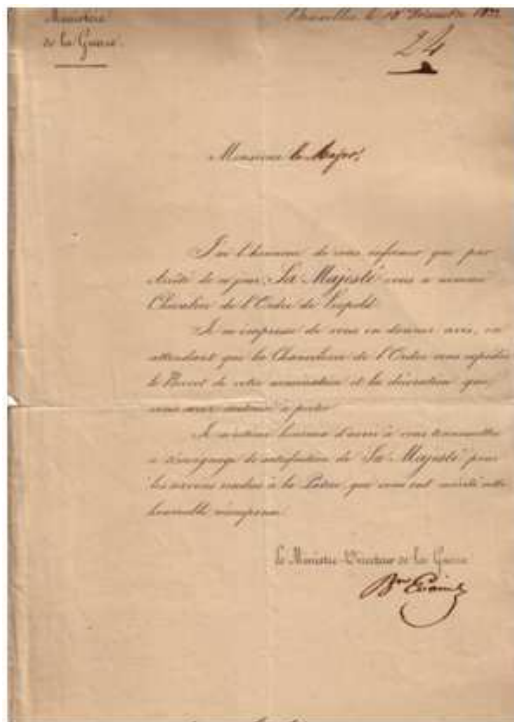


Après la bataille de La Rothière, il reçoit la croix de la Légion d'Honneur : «... *je fus décoré au bivouac à 11 heures du soir. C'était une belle journée pour moi, à 23 ans, sous-officier dans la Vieille Garde et décoré. Il fallait avoir mérité la croix pour la porter...* ».

Licencié du service français comme étranger, il passe comme sous-lieutenant en novembre 1814 au 7^{ème} bataillon de ligne des Pays-Bas. Il obtient la croix de chevalier de l'Ordre Militaire de Guillaume en 1816 pour sa participation à la bataille de Waterloo.



A Nieuport, en octobre 1820, il sauve un homme de la noyade, acte pour lequel le Roi des Pays-Bas lui fera connaître, par arrêté royal du 25 février 1821, sa satisfaction et sa haute approbation, sans cependant lui décerner l'Ordre du Lion pour lequel il avait été proposé. Etant capitaine au 1^{er} bataillon des chasseurs à pied de la Garde Royale, il démissionne du service des Pays-Bas au moment de la Révolution Belge de 1830. Il entre alors au service de la Belgique indépendante comme capitaine au 2^{ème} bataillon de tirailleurs en novembre 1830 et est major l'année suivante. Le Roi Léopold le fait chevalier de son Ordre en 1833.



Lieutenant colonel en 1842, il commande provisoirement le 9^{ème} de ligne. Nommé colonel en 1844, il est désigné comme commandant de la place d'Ostende en 1846. En 1845, il avait reçu de la Reine du Portugal la croix de chevalier de l'Ordre militaire de Notre Dame de la Conception de Villa Viciosa pour avoir, en 1829, aidé des officiers portugais partisans du roi don Pedro.



Il sera encore fait officier de la Légion d'Honneur en 1847, officier de l'Ordre de Léopold en 1856

Grand Chancelier
 1^{er} Division
 N° 640

37

Ordre royal de la Légion d'honneur.

Paris, le 21 Octobre 1865

Le Grand Chancelier de l'Ordre royal de
 la Légion d'honneur, ainsi que, par Ordonnance royale
 en date du 18 Juin 1865, Art. 1^{er}, veut qu'on ait,
M. le Colonel Schellen.

a été nommé *Officier*
 de l'Ordre royal de la Légion d'honneur
 et nommé à l'emploi de *Colonel*

F. A. Schellen



Affaires Étrangères.
 Division Ordres N° 640.
 Révisé par le service de
 l'Etat le 21/10/65

Dossier 613 folio 201 N. 6
 16 N

J'ordonne, *M. Schellen*

Voilà l'acte de l'ordre royal de S. M. de ce service,
 que vous avez *officier* de l'Ordre de
 l'Empire, par le commandement de vous transmettre les
 campagnes de l'Ordre et une copie certifiée de l'acte de
 nomination lequel tout bien de bon.
 Veuillez, Monsieur, en informant le directeur de cet
 service, me retourner le diplôme de cet
 service, me renvoyer avec une félicitation ou bien
 autres témoignages de votre reconnaissance de *considération*
très distinguée.

Le Ministre des Affaires Étrangères,
Malincha

M. Schellen
 ancien Colonel commandant le 21st régiment d'infanterie
 officier de l'Ordre de l'Empire

Enfin, il sera titulaire de la Médaille de Sainte-Hélène (1857) et de la Croix hollandaise de 1815 (1865).

Leopold, Roi des Belges
à son premier ministre, M. de Sclimé

De la part de M. de Sclimé, Ministre des Affaires
étrangères, j'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint le rapport que vous m'avez demandé
par votre lettre du 24 Mars 1841. Ce rapport
concerne le projet de loi relatif à la
réorganisation des tribunaux de commerce.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute estime et de mon
dévouement.



Le Roi
Léopold

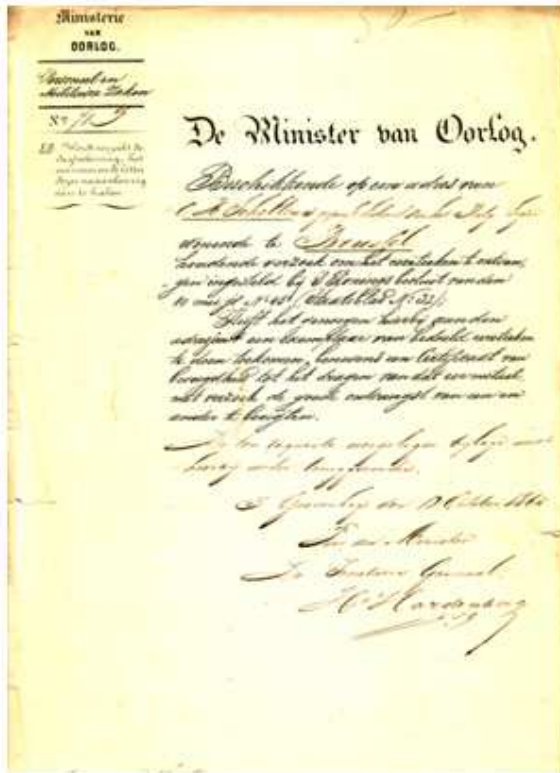
MÉDAILLE DE
SAINT-ÉLÈNE



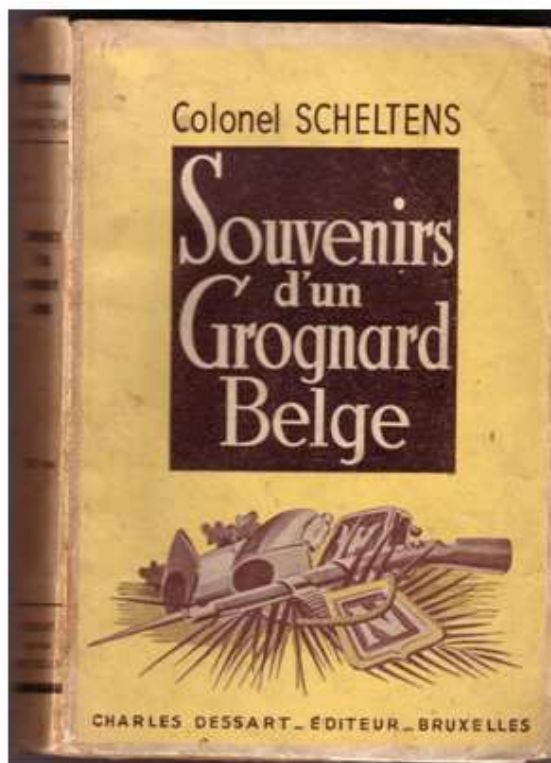
SAINT-ÉLÈNE
S. M. NAPOLEON III

NAPOLEON IV

Le Général, Gouverneur de l'Isle, Supérieur de la Région de l'Isle, M. de Sclimé,
à M. de Sclimé, Ministre des Affaires étrangères, (Belgique),
rapport sur le projet de loi relatif à la réorganisation des tribunaux de commerce.
Paris, le 24 Mars 1841.



Pensionné en 1848, il se retirera à Bruxelles et laissera ses Souvenirs, publiés au XX^e siècle par le Vicomte Ch. Terlinden.



Chrétien Henri Scheltens mourra le 31 janvier 1880.